

Etablissement du Budget : Compte administratif – Compte de gestion - Budget primitif

Gestion financière - Théorique

Objectifs et programme :

Vérifier les écritures comptables entre le compte administratif et le compte de gestion pour la réalisation de l'affectation du résultat.

Préparer la séance du conseil municipal/syndical en toute quiétude.

Contenu :

- Quand adopter le compte de gestion (CG)
- Quand adapter le compte administratif et ses annexes (CA)
- Les restes à réaliser (RAR)
- Réalisation et présentation aux élus de l'affectation du résultat
- Comment se déroule la séance du vote du compte administratif
- Quand voter le budget primitif et ses annexes
- Qu'est-ce que la note de présentation brève et synthétique à joindre aux budgets et CA
- Quelle doit-être la présentation du budget primitif et du compte administratif

Public visé :

Secrétaires de mairie et agents chargés des budgets et de la comptabilité.

Prérequis :

Avoir un minimum de connaissances dans le domaine comptable.

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques et cas pratiques
- Remise d'un support de formation
- (Les agents inscrits ont l'opportunité de prendre leur propre compte de gestion et compte administratif pour réaliser eux-mêmes l'affectation du résultat de leurs collectivités).

Durée :

6 heures